



## BRETAGNE

### ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

#### Rapport d'entretien

A renvoyer par mail avant le 31 mars 2010 à [g-magotte@ugsel.scolanet.org](mailto:g-magotte@ugsel.scolanet.org)

**Nom de l'établissement :** *collège Ste Anne*

**Adresse :** *2 rue du Bourg au Loup*

**35140 SAINT AUBIN DU CORMIER**

**Caractéristiques de l'établissement :** *établissement rural ; 8 classes ; 210 élèves ; ¾ des élèves sont demi-pensionnaires et utilisent le transport scolaire (le départ est à 16h30 le soir).*

**Nom du chef d'établissement :** *Jean-Yves DRAOULEC*

**Nom et fonction du contact (si différent du C.E.)**

**Téléphone du contact :** *02 99 39 12 08*

**Mail du contact :** *col35.ste-anne.st-aubin-du-cormier@ecbretagne.org*

**Nom du Référent :** *Sophie POTEL*

Joindre à ce rapport le dossier de demande de subvention déposé auprès de la commission CAEC

## 1 – L'ÉLABORATION DU PROJET 2008-2009

### 1.1. Constats ayant généré le projet

Le collège souhaitait travailler avec les élèves sur l'ouverture culturelle et l'optimisation de la réussite de tous les élèves : accompagner les bons élèves et assurer un soutien à ceux qui ont des difficultés.

Pour une grande partie des élèves, le niveau culturel familial n'est pas particulièrement porteur.

### 1.2. Le cœur du projet

Des enseignants volontaires, des élèves qui ont envie de faire des choses, un projet théâtre qui existait déjà depuis plusieurs années.

Plusieurs actions programmées :

- ❖ Aide aux devoirs
- ❖ Activités sportives : soutien aux non nageurs et cirque, avec participation au Concours presse « équipe junior ».
- ❖ Théâtre, musique et arts plastiques
- ❖ Atelier vert (développement durable)

### 1.3. Inscription de ce projet dans l'établissement

Le projet d'établissement est construit autour de 4 axes :

- ❖ Optimiser la réussite
- ❖ Lutter contre l'échec scolaire
- ❖ Ouvrir le collège sur l'extérieur
- ❖ Développer l'autonomie et l'esprit d'initiative.

On le voit d'emblée, le projet d'accompagnement éducatif s'inscrit complètement dans le projet d'établissement, qui lui-même est totalement dans l'esprit du socle commun.

#### 1.4. Les acteurs de l'élaboration du projet

Les acteurs sont le chef d'établissement et des enseignants (pas d'intervenants extérieurs) : professeurs d'EPS, de Lettres, de Mathématiques, d'Arts plastiques, d'Education musicale et de SVT et Documentaliste.

La réflexion a été menée lors de journées pédagogiques et de discussions plus informelles entre les enseignants.

Les élèves ont participé à la réflexion préalable à la proposition des activités, en particulier pour l'atelier vert, en proposant leurs idées de production, et à partir de constats qu'ils avaient faits eux-mêmes (gaspillage d'énergie et d'eau, pas de biodiversité dans les espaces verts du collège, déchets non triés, ...).

#### 1.5. L'organisation des activités

Compte tenu des horaires de ramassage scolaire, il était impossible de prévoir l'accompagnement éducatif en fin de journée.

En 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup>, 1 heure par semaine a été dégagée en H7 (15h35 / 16h30) le mardi.

Dans les autres classes, l'accompagnement éducatif est placé dans les « trous » de l'emploi du temps.

#### 1.6. Les moyens supplémentaires

Les enseignants (tous volontaires) sont rémunérés en HSE.

La subvention du MEN a été utilisée pour des achats de matériel et des déplacements.

#### 1.7. Le dispositif de régulation et d'évaluation

Il apparaît qu'il n'y a pas eu de bilan réalisé dans l'établissement de façon formelle, même si des constats ont été faits par les différents acteurs (cf. ci-dessous).

Des activités avaient été envisagées, mais n'ont pas pu être mises en œuvre en raison de difficultés pour organiser les emplois du temps : initiation et sensibilisation aux civilisations hispanique et germanique pour les 6<sup>e</sup>, discussions en langues vivantes étrangères.

## **2 - LA MISE EN ŒUVRE ET SES EFFETS**

---

### 2.1. La mise en œuvre et ses adaptations

La mise en œuvre a été différente selon les ateliers :

Aide aux devoirs : plutôt ciblée sur la méthodologie en début d'année, elle a évolué vers une véritable aide aux devoirs plus tard. Certains élèves ont été incités à y participer par le conseil de classe.

### Théâtre :

Tous les élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> y participent, et l'objectif est que tous soient actifs à un titre ou à un autre : acteur, figurant, accessoiriste, chanteur, ...

Au 1<sup>er</sup> trimestre, l'activité est centrée sur des exercices de prise de parole, de diction, ...

Au 2<sup>ème</sup> trimestre, mise en scène et montage du spectacle de fin d'année, en lien avec un thème lié au programme de français de 6<sup>e</sup> (le conte au Japon en 2008-2009) ; ce spectacle allie théâtre et chant choral (atelier musique) et le décor est réalisé en arts plastiques.

### Activités sportives :

Natation pour les non nageurs en début d'année, arts du cirque en 2<sup>e</sup> partie d'année.

L'enseignante d'EPS a également participé à l'aide aux devoirs et animé l'atelier « équipe junior », dont l'objectif était de produire un journal sportif de 4 pages (rédaction et illustration).

### Atelier vert :

Les élèves étaient demandeurs pour agir en faveur de l'environnement dans l'établissement : « qu'est-ce qu'on peut faire dans le collège ? ».

Les productions : mise en place d'un tri sélectif dans les classes, de la collecte des bouchons plastique et création de plates-bandes dans le collège.

Ils ont également participé à un concours d'affiches : réalisation collective d'une affiche visant à mettre en évidence les « petits gestes » pour la planète.

## 2.2. Les effets produits sur les acteurs

### Les élèves :

- ❖ Révélation de certaines personnalités, gain de confiance en soi et d'assurance ;
- ❖ Meilleure implication dans la vie de l'établissement, sentiment d'appartenance accru : « c'est MON collège », respect des réalisations ;
- ❖ Relation « bonifiée » avec les enseignants qui encadrent l'accompagnement éducatif, plus de confiance en l'adulte ;
- ❖ Connaissance des autres personnels du collège ;
- ❖ Ouverture sur l'extérieur ;
- ❖ Prise de responsabilité et implication dans un projet collectif ;
- ❖ Consolidation et approfondissement des apprentissages, notamment en SVT ;
- ❖ Gain vis-à-vis de certaines compétences du socle : prise de parole, compréhension de textes, autonomie, maîtrise de son corps, expression artistique, travail en équipe, ...

### L'équipe enseignante :

- ❖ Renforcement des relations de confiance entre les enseignants qui participent à l'accompagnement éducatif ;
- ❖ Meilleure connaissance de ce que font les uns et les autres dans leurs cours et en dehors, communication entre enseignants notamment sur l'aide aux devoirs pour savoir où sont les besoins des élèves ;
- ❖ Beaucoup d'enseignants se sont impliqués dans l'accompagnement éducatif : pas assez d'HSE pour rémunérer le temps réellement passé.

Une question non réglée : comment organiser les emplois du temps pour éviter que des propositions d'atelier se fassent concurrence ?

### 2.3. La communication

Une circulaire a été expédiée aux parents pour expliquer ce qu'est l'accompagnement éducatif et quelles propositions étaient faites à leurs enfants.

L'accompagnement éducatif a été présenté aux élèves de CM2 lors de la visite du collège, et évoqué à l'occasion des réunions parents professeurs.

Les parents sont invités lors du spectacle de fin d'année, qui présente le travail réalisé dans l'atelier théâtre musique. A noter justement l'implication spontanée de certains parents qui proposent des services ou du matériel pour aider aux réalisations.

### **3 - LA POURSUITE DU PROJET EN 2009-2010**

---

Les différents projets ont été reconduits en 2009-2010, avec quelques variantes, par exemple l'atelier vert où l'enseignante a recentré le travail sur une seule activité : la création d'espaces fleuris dans l'enceinte du collège, et divisé le groupe des 20 élèves volontaires en 2 équipes ce qui permet un meilleur suivi de chaque élève.

Pour des raisons d'emploi du temps, l'équipe qui assure l'aide aux devoirs a un peu changé, mais l'esprit reste le même.